

8. POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

A l'annonce du premier cas de contamination à la maladie à coronavirus (Covid-19) en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020, la SODECI a élaboré un plan stratégique de lutte contre la pandémie, intégrant les dispositions prise au niveau national. Ce plan a permis d'assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs et la continuité des activités.

L'application stricte du plan stratégique, renforcé par des mesures additionnelles en 2021 et 2022, a permis de limiter le nombre de collaborateurs contaminés. Ainsi, la SODECI a enregistré 17 cas confirmés durant toute l'année 2022, portant à 94 le nombre total de cas de contamination depuis le début de la pandémie. Aucun cas de décès, soit un taux de guérison de 100%.

L'impact de la baisse de l'activité économique observé au premier semestre 2020 notamment en matière de recouvrement, ne s'est pas reproduit depuis 2021.

Au 31 décembre 2022, la Côte d'Ivoire enregistre un total de 87 941 cas de contaminations, dont 87 099 guérisons, 831 cas actifs et 831 décès.

Actions déployées

Les principales mesures mises en œuvre par la SODECI depuis le début de la pandémie au titre de la protection des personnes et de la continuité des activités sont rappelées ci-dessous.

- **Protection des personnes**

Communication : campagnes de sensibilisation via des messages sur répondeur automatique et des campagnes d'affichage.

Réunions / Missions : les réunions en visio-conférence sont privilégiées.

Contrôle d'accès : exigence du lavage des mains et port obligatoire du masque.

Agence clientèle : respect de la distanciation.

Protection des collaborateurs : mise à disposition de gel hydro alcoolique et de masques de protection, désinfection systématique des locaux où des cas positifs ont été enregistrés, séances de vaccination.

Assistance : aide à la prise en charge des collaborateurs déclarés positifs ou en cas de présomption de contamination.

- **Mesures additionnelles adoptées en 2021 et 2022**

Campagnes de sensibilisation des collaborateurs sur tous les sites de la SODECI à se faire vacciner contre la COVID 19.

71 séances de vaccination ont été réalisées sur la période du 28/05/2021 à fin décembre 2022 à la fois Abidjan et à l'intérieur du pays.

2 046 collaborateurs vaccinés. Ce qui représente un taux de couverture vaccinale de 65%

- **Continuité des activités**

La SODECI n'a pas connu d'interruption de service du fait de la pandémie. Lors des piques de contamination au niveau national le télétravail et le travail en alternance sont privilégiés.